

Image not found or type unknown



Livraison en retard une veranda

Par **JFSTBL**, le **31/03/2016** à **21:18**

Bonjour

Nous avons acheté une véranda le 10 mai 2015 La livraison était prévu courent février 2016 Mais la livraison n a pas eu lieu il nous avait donné une date pour le 12 avril et a ce jours il nous repousse encore pour le 2 mai 2016.

Est ce que nous avons droit a demander une pénalité pour le retard de livraison...[smile4]

Cordialement

M ROBIN